

Le docteur Stantz

Autor(en): **Tripet, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **8 (1894)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HÉRALDISTES SUISSES

LE DOCTEUR STANTZ*

A mon vénéré maître, Monsieur Adolphe Gautier, à Genève, je dédie respectueusement ces pages, comme un faible hommage de ma reconnaissance.

En étudiant les manuscrits héraldiques du D^r Louis Stantz, conservés pieusement par la ville de Berne, il m'est de suite venu à l'idée de rassembler, sur les remarquables travaux de cet homme distingué, tous les documents de nature à donner à la science héraldique et à son développement surtout dans notre chère patrie un nouvel essor qui puisse justifier nos travaux et la valeur historique et artistique du blason. J'ai réussi, je le crois, jusqu'à un certain point, car il est fort difficile, après une période de près d'un quart de siècle, de reconstituer tout le travail d'un homme dont la vie fut aussi remplie que celle du D^r Stantz. Je tenais également à faire profiter notre Société du résultat de mes recherches, afin que chacun de nous — j'entends tout spécialement les jeunes — nous puissions nous inspirer de pareils travaux dont notre Société a du reste la mission sacrée de révéler l'existence aux historiens tout d'abord, puis aux membres de la grande famille helvétique.

Ma tâche a, du reste, été singulièrement facilitée, grâce à l'obligeance de MM. le D^r E. Bloesch, bibliothécaire; Chr. Buhler, peintre; Ch. Dubois, à Berne; Ad. Gautier, à Genève; Berchtold Haller; D^r Kaiser, archiviste fédéral; César Oehl, traducteur au Palais fédéral; Jules Piaget, major fédéral; Phil. Ritter, second archiviste fédéral, à Berne, et Alfred Schrantz, médecin à Lausanne.

Que vous tous, Messieurs, veuillez bien accepter l'expression de ma sincère gratitude.

Le 20 avril 1871 (Chronique bernoise du *Berner Taschenbuch* et *Intelligenzblatt* de la ville de Berne) est décédé à Berne, après une courte maladie, de la petite vérole, Monsieur Louis Stantz, docteur en médecine, à l'âge de soixante-dix ans; c'était, dans le domaine de la peinture sur verre, un homme d'un mérite incontestable. Né à Berne en 1801, il suivit l'*Ecole verte* ainsi que le collège supérieur, puis fréquenta, après

*) Ce travail a été lu, le 1^{er} décembre, à la séance de la Société Suisse d'Héraldique.



Docteur Stantz

s'être décidé à étudier la médecine (contre le désir de son père qui eut désiré le voir embrasser les études théologiques) pendant quatre ans, avec beaucoup de zèle, à l'Université de Berne; il termina ses études à l'Université de Göttingue où, en 1825, il obtint le diplôme de docteur en médecine et en chirurgie. Lorsque, par la suite, il se préparait, à Berne, à subir l'examen d'Etat, un oncle l'appela auprès de lui, dans sa propriété, située au bord du lac de Constance. Stantz y resta jusqu'à la mort de cet oncle, dont il hérita une jolie fortune.

Tout en se vouant alors à l'agronomie, il s'occupait avec prédilection d'études héraldiques, qui l'amènèrent tout naturellement à celles de la peinture sur verre. Tout enfant déjà, il avait donné des preuves d'un rare talent et d'un penchant prononcé pour le dessin des ornements et des arabesques. Des voyages fréquents accomplis dans le but de visiter les verreries de la Forêt-Noire et de Munich, lui permirent d'acquérir à fond la connaissance de la fabrication du verre; mettant ses connaissances-là en pratique, il s'établit à Constance, où il fonda un atelier privé de peinture sur verre. Il reçut dans cette ville, de la part de riches propriétaires, de nombreuses commandes pour la décoration de leurs villas; cette activité artistique fut cependant troublée par les orages de 1848 qui le décidèrent à revenir à Berne, où il se rendit accompagné de sa femme, née de Schauenburg, qu'il avait épousée en 1831. Aimé de tous les partis, tant à cause de ses qualités personnelles que pour ses grandes connaissances, il fut élu vers 1850 membre du Conseil de Bourgeoisie; il occupa jusqu'à sa mort le poste de président de la commission de la Bibliothèque et de président de l'Abbaye des Marchands. Atteint de la petite vérole, cet artiste éminent fut enlevé au bout de six jours à peine à sa ville natale, qui conservera toujours un souvenir plein de reconnaissance pour ses œuvres et pour ses mérites dans le domaine de l'art et des sciences.

J'ai eu l'avantage, écrit M. C. Buhler, de faire sa connaissance vers l'année 1850 et j'ai été heureux de pouvoir le considérer, dans les dix dernières années de sa vie, comme ami de la maison. C'est pour cette raison aussi, que sa veuve m'avait chargé de la liquidation de la partie héraldique de sa succession, composée de livres et d'objets de grande valeur dont j'ai acquis ce que mes modestes moyens me permettaient.

La plupart des gravures sur cuivre et sur bois (presque toutes à sujets non héraldiques) ont été achetées pour la Collection des Arts de la ville de Berne; il s'y trouvait des pièces très rares et d'une grande valeur historique. A la mort de M^{me} Stantz, je reçus sa collection artistique, arrangée par lui-même et que, par piété, sa veuve avait conservée sa vie durant. Le docteur Stantz était une nature pleine d'imagination,

de verve, et douée de beaucoup d'esprit ; dans ce siècle et en Europe, c'était l'homme le plus habile à concevoir des compositions héraldiques. Une force de volonté peu commune lui permit une activité féconde et glorieuse dans cette branche des arts ; il fit renaitre le style et le dessin héraldiques dans l'esprit du moyen-âge ; en un mot, il régénéra ce bel art héraldique pour la profession duquel il n'eut à redouter aucun de ses contemporains dans la carrière.

Dès son arrivée à Berne, en 1848, Stantz composa les vitraux de l'Abbaye des Boulangers, comprenant ceux des treize Abbayes de la ville ; ce travail l'occupa de 1850 à 1858 ; pour arriver à bonne fin, il installa à Berne un nouvel atelier de peinture sur verre, d'où sont précisément sortis ces vitraux, que les Abbayes de la ville ont donnés à celle des Boulangers lors de la reconstruction de son Hôtel ainsi que les vitraux de l'Abbaye des Gentilshommes (don de M. le Dr de Gonzenbach lors de sa réception dans cette société), les splendides fenêtres du château d'Oberhofen et les Verrières du Palais fédéral, dont je parlerai plus loin.

Les vitraux des Abbayes (*Gesellschaften*) de la ville de Berne, que je vais décrire ont été exécutés, sauf un seul, d'après les dessins du Dr Stantz ; ils ont été reproduits dans le *Berner Taschenbuch*, au moyen de très belles gravures sur bois sorties des ateliers xylographiques Buri et Jecker, à Berne, et H. Bachmann, à Zurich. L'imprimerie Haller, à Berne, a tiré ces bois en couleurs d'une façon tout à fait supérieure ; pendant douze ans, entre 1862 et 1878, le *Recueil national bernois* s'est occupé de cette remarquable série ; dans mes descriptions je suivrai un autre ordre que celui où les vitraux ont été publiés ; à chacun d'eux j'ai indiqué l'année où ils ont paru dans le *Berner Taschenbuch* ; je suivrai donc l'ordre des armoiries telles qu'elles sont classées dans les salles de l'Hôtel des Boulangers, savoir :

Première salle du rez-de-chaussée, les cinq Abbayes fournissant les *Bannerets* (Venner) et placées chacune à la tête d'un *Quartier* de la ville et d'un *Landgericht* : Boulangers, Maréchaux, Bouchers, Tanneurs Mittellöwen.

Deuxième salle du rez-de-chaussée : Gentilshommes, Tisserands et Marchands.

Ces huit vitraux sont dans les cintres des fenêtres.

Troisième salle au premier étage : Cordonniers, More, Charpentiers, Singe et Bateliers.

Ces cinq vitraux sont disposés dans des cercles en des fenêtres carrées.

On remarquera que le vitrail des Bouchers n'est pas de la même

facture que les autres vitraux à Banneret; il n'a pas été exécuté, je le répète, par le D^r Stantz.

Voici maintenant la description héraldique — autant que possible — de ces beaux monuments de l'art de la peinture sur verre :

ABBAYE DES BOULANGERS

De gueules à deux pelles de boulangers, passées en sautoir dans une brioche dite *Bretzel*, accompagnées de trois étoiles à six rais mal ordonnées, le tout d'or; l'écu est sommé d'une couronne murale surmontée d'une roue meunière d'or; Tenant: à dextre un Banneret de l'Abbaye portant la Bannière de Berne; Support: à senestre un cerf de gueules accorné d'or. Au coin l'écusson du *Landgericht* de Seftigen: d'argent chapé de gueules, le chapé chargé d'une rose du champ.

(*Berner Taschenbuch* 1868.)

ABBAYE DES MARÉCHAUX

D'azur à un serpent d'argent en pal, lampassé de gueules et couronné d'or, accompagné à dextre d'une tenaille de forgeron d'argent tenant un morceau de fer de gueules, et à senestre d'un marteau de maréchal aussi d'argent emmanché d'or; Tenant: à dextre un Banneret de l'Abbaye portant la Bannière de Berne et un marteau; Support: un dragon de sinople vomissant des flammes de gueules. A l'angle du vitrail l'écusson du *Landgericht* de Sternenbergl (ou Neuenegg), d'azur à une étoile à six rais d'argent. (*Berner Taschenbuch* 1869.)

ABBAYE DES BOUCHERS

D'argent à un bœuf de gueules tourné à senestre passant sur une terrasse d'or et rencontrant à dextre un bélier de sable, ces deux animaux surmontés de deux couteaux de bouchers d'argent emmanchés d'or et passés en sautoir; l'écu est surmonté d'une couronne murale tenue par deux guerriers armés, l'un d'une épée, l'autre d'un marteau de boucher. (*Berner Taschenbuch* 1866.)

Note. — Ce vitrail, exécuté avant les autres, n'a pas été dessiné par le docteur Stantz, c'est pourquoi il n'y a ni le Banneret, ni les armes du *Landgericht* de Konolfingen.

ABBAYE DES TANNEURS

Les Tanneurs s'étaient subdivisés en trois: *Obergerbern*, *Mittelgerbern* et *Niedergerbern*, ces trois noms provenant de la position de l'Hôtel de chacune des trois fractions dans la rue centrale de Berne, les *Obergerbern* au haut de la rue du Marché, les *Mittelgerbern* (ou *Gesellschaft zum Löwen*, ou *zum rothen Löwen*) à la même rue, plus bas, et les *Niedergerbern* au haut de la rue de la Justice. Les *Niedergerbern* se réunirent aux *Obergerbern* en 1578, les *Mittelgerbern* restèrent jusqu'à aujourd'hui; ce sont eux qui possèdent l'Hôtel du Faucon. Pour les

Bannerets et emplois, les trois, puis les deux Abbayes, ne comptent que pour une, ainsi pour l'administration du *Landgericht* de Zollikofen, pour le quartier, etc.

Obergerbern : D'argent à un lion de sable lampassé de gueules, couronné, armé et colleté d'or, tenant dans ses pattes un couteau de tanneur, d'argent à deux poignées au naturel ; Support : à dextre un Banneret de l'Abbaye, vêtu aux couleurs de Berne, tenant un couteau de tanneur et une bannière de Berne. Au coin du vitrail les armes du *Landgericht* de Zollikofen, de gueules à la barre d'argent chargée de neuf feuilles de sinople posées dans le sens de la barre en trois rangées de trois. (*Berner Taschenbuch 1863.*)

Mittelgerbern ou *Mittellöwen* : D'argent à un lion de gueules s'appuyant sur une hallebarde à fer d'azur et hampe gueules et sable. Sur ce vitrail, Stantz a aussi mis un Banneret et au coin l'écusson du *Landgericht*, comme pour les *Obergerbern*. Dans un dessin à la plume de M. Chr. Buhler, l'écu est supporté par un lion s'appuyant sur une hallebarde.

(Les armes des *Mittelgerbern* n'ont pas été publiées dans le *Berner Taschenbuch.*)

Niedergerbern : Comme nous l'avons vu plus haut, ils n'existent plus depuis passé trois siècles ; leurs armes portaient deux lions.

ABBAYE DES GENTILSHOMMES

Le vitrail se compose de deux armoiries accolées en alliance, la première : d'argent à une tête de fou de carnation vêtue de gueules, ses grelots d'or ; la seconde : d'argent à un chardonneret au naturel perché sur une branche aussi au naturel ; plumes et lambrequins gueules et argent ; Tenants : à dextre un chevalier vêtu de blanc, la croix de Malte sur la poitrine et, à senestre, un chevalier vêtu de rouge, la croix suisse sur la poitrine. (*Berner Taschenbuch 1865.*)

Autour du vitrail sont peintes en grisailles les armes des dix familles qui lors de la fabrication des vitraux faisaient partie de l'Abbaye, savoir : d'Erlach, de Diessbach, de Watteville, de Bonstetten, de Hallwyl, Effinger, de Gingins, de Goumoëns, de Herrenschwand et de Varicourt.

ABBAYE DES TISSERANDS

D'azur bordé d'or à un peigne de tisserand et une navette d'or, posés en pal ; Supports : deux griffons de sable, lampassés de gueules, becqués et membrés d'or. (*Berner Taschenbuch 1864.*)

ABBAYE DES MARCHANDS

D'argent à un buste de marchand arménien vêtu de gueules, le col en pelisse ; il est coiffé d'un turban or et azur entourant un bonnet de

gueules terminé par un flocc d'or; les tenants sont, à dextre, un armateur du XVII^e siècle et à senestre, un riche marchand arménien. (*Berner Taschenbuch 1862.*)

ABBAYE DES CORDONNIERS

D'argent à un lion couronné d'or, lampassé de gueules, tenant une botte de sable ornée de grelots; Support: le lion de l'écu tenant la bottine autour de laquelle est écrite une devise hébraïque qu'on retrouve sur une vieille bannière de l'Abbaye et qui n'a pas été déchiffrée. (*Berner Taschenbuch 1878.*)

ABBAYE DU MORE (TAILLEURS)

D'argent à une tête de More de sable vue de profil, tortillée d'argent, son aigrette de même, sa boucle d'oreille d'or; Tenant: un More vêtu richement, lequel vient de décocher une flèche d'un arc détendu. (*Berner Taschenbuch 1870.*)

ABBAYE DES CHARPENTIERS

Ecartelé: au premier de gueules à deux haches d'argent emmanchées d'or et passées en sautoir (pour les charpentiers); au second, d'argent à une roue d'or (pour les charrons); au troisième, d'argent à un maillet et un marteau d'or posés en sautoir (pour les tonneliers) et au quatrième, de gueules à un rabot et une équerre d'or posés en sautoir (pour les menuisiers); Tenant: un charpentier en costume de vieux Suisse tenant une doloire. (*Berner Taschenbuch 1876.*)

ABBAYE DU SINGE (ARTISTES, ARCHITECTES, MAÇONS)

D'argent à un singe de sable, avec épée, sacochc, chapeau à plumes et écharpe frangée, de sable et de gueules; il tient dans la patte gauche un marteau et dans la droite un miroir dans lequel il se regarde; Tenant: un architecte du moyen-âge, tenant de la main droite une règle (mesure) et de la gauche la grande église de Berne telle qu'elle devra être après son achèvement. (*Berner Taschenbuch 1867.*)

ABBAYE DES BATELIERS

D'azur à une rame et une gaffe d'or passées en sautoir; Support: un ours sur un bateau, tenant une rame. (*Berner Taschenbuch 1874.*)

Tout en travaillant à ces vitraux, Stantz s'occupait activement du Jubilé de Berne, en 1853; il s'agissait de fêter, par un cortège historique, l'entrée de Berne dans la Confédération (1353). M. Buhler le seconda dans sa tâche pendant plusieurs mois; ce fut là le premier grand cortège

vraiment historique, basé sur des études sévères du costume; il en existe une publication.

Déjà en 1857, année où le Palais fédéral fut achevé, le D^r Stantz avait proposé au Conseil fédéral d'ornez les fenêtres des salles des deux Conseils de vitraux peints; cette autorité n'en tint d'abord pas compte, de peur que les peintures des verrières ne diminuassent le jour dans les salles. En 1860, le gouvernement de Zurich reprit à nouveau cette idée, entra en relations avec Stantz et termina l'affaire lors d'une conférence du 13 juillet 1860, tenue à Berne pendant la session des Chambres et à laquelle se firent représenter tous les cantons confédérés. Le D^r Stantz fut alors chargé de l'exécution des vingt-deux armoiries cantonales; il devait livrer son travail dans l'espace de dix-sept mois et recevoir la somme fixe de onze mille francs; chaque canton devait payer son armoirie (500 fr. pour les cantons et 250 fr. pour les demi-cantons). Les armoiries, avec leurs ornements et encadrements artistiques couvrent une surface d'environ deux cent soixante-dix pieds carrés. En novembre 1861 les vitraux étaient terminés et posés dans la salle des Etats. Le Conseil fédéral fit exécuter pour son compte et à ses frais, pour 3000 fr., la décoration des trois cintres des fenêtres de cette salle; cette décoration comportait les armes fédérales pour le cintre central et deux rosaces pour les autres.

Dans notre siècle utilitaire, ces vitraux ne devaient pas rester longtemps en place; en effet ils furent l'objet de réclamations, car l'on prétendait qu'ils nuisaient à l'éclairage de la salle et lorsque le Conseil des Etats demanda au Conseil fédéral, le 8 décembre 1883, de pourvoir à l'amélioration de l'éclairage et du chauffage de la salle, ces vitraux furent déplacés et déposés, les gouvernements cantonaux étant d'accord, au Musée des Beaux-Arts de Berne (1884). Les renseignements que j'ai obtenus au Palais fédéral et que je viens d'indiquer étaient accompagnés de quelques lignes relatives à la manière dont Stantz exécutait ses vitraux. — Il n'était pas précisément peintre sur verre et à l'instar des grands maîtres, il dessinait des « cartons »; il en confiait l'exécution technique à deux peintres verriers, les frères Georges et Jacques Müller et à leur neveu Henri, à Berne. Ces trois artistes dans leur genre étaient en partie aux services du docteur et travaillaient dans son atelier.

Parmi les vitraux dessinés par Stantz, on peut mentionner ceux des familles de l'Abbaye des Gentilshommes, disposés dans les cintres des quatre fenêtres de la salle de l'Abbaye, savoir:

Première fenêtre: d'Erlach, de Diesbach, de Watteville;

Deuxième fenêtre: de Hallwyl, de Bonstetten, Effinger;

Troisième fenêtre: de Gingins, de Goumoëns, de Herrenschand;

Quatrième fenêtre: de Varicourt, de Gonzenbach, de Linden.

De 1854 à 1864 Stantz exécuta des dessins pour douze panneaux historiques destinés à décorer le château d'Oberhofen (lac de Thoune) pour le comte Guillaume de Pourtalès; ces panneaux furent peints à l'huile, par M. Chr. Buhler, dans le genre des illustrations de manuscrits du XV^e siècle; pour la bibliothèque du château, Stantz fit les dessins de six fenêtres ornées de vitraux peints dans ses ateliers et représentant les diverses phases historiques de l'histoire du château et de ses possesseurs.

Entre temps, Stantz livrait quantité de vitraux de familles, surtout dans la Suisse allemande, et s'occupait également de la restauration d'anciennes verrières.

Tout en dirigeant son atelier de peinture sur verre, et en se vouant au travail si ardu de l'esquisse des cartons, le D^r Stantz trouva encore le temps de se vouer à des travaux littéraires et de publier son beau « Munsterbuch », qui répandit au loin la gloire de son nom.

La *grande église*, le *Münster*, soit dit en passant, est une collégiale, tout comme celle de Neuchâtel; Stantz fit même des réparations dans l'église à laquelle il avait consacré une si consciencieuse étude; lorsqu'il fut question d'enlever le mur mitoyen séparant le chœur de la nef et de la restauration des fenêtres du chœur sud, détruites par la grêle, ce fut encore le D^r Stantz qui se chargea de cette tâche si difficile et qui s'en acquitta d'une façon hors ligne et au contentement général.

Outre cette publication, Stantz fit paraître dans les *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern* (IV. Band, 1867) une longue étude sur les armoiries de la Confédération et de ses vingt-deux cantons; je dois dire à la vérité que cette dernière renferme plus d'histoire que de blason; M. Ad. Gautier avait publié un travail sur ce sujet, en 1864, et Stantz lui écrivait qu'il n'était lui-même pas fort satisfait du sien et qu'il tiendrait compte des observations de l'auteur genevois dans une édition prochaine, plus complète et plus exacte; mais cette édition n'a pas paru. Le D^r Stantz corrigea dans son ouvrage les erreurs qu'il avait commises en dessinant les vitraux du Palais fédéral; il avait entre autres représenté le Saint-Fridolin avec une crosse au lieu d'un bâton, etc.

Il me paraît utile de donner ici la liste complète des manuscrits du D^r Stantz; tels qu'ils sont actuellement, les cartons de dessins ont été arrangés après la mort de l'auteur; la collection des volumes 19 à 32 paraît devoir être la plus importante; celle des volumes 171 à 186, antérieure à la précédente, a l'air moins soignée; les volumes dont la liste suivante ne mentionne pas le chiffre ne portent pas de titre; ce sont des mélanges auxquels il serait difficile de donner une désignation précise:

Manuscrits du Dr Stantz, déposés à la Stadt-Bibliothek de Berne

Mss. Hist. Helv. IX. Vol. 19—32 et Mss Hist. Helv. X. Vol. 171—186

Détail des volumes:

Vol. 19 et 20. — Le premier, texte; le second, dessins: **Alt Bern's Edelsitze und Geschlechter**, 1853.

Exactement: Die Burgen, Herrschaften und alten Geschlechter Bern's nebst ihren Wappen und Sigeln.

A la suite: Notice historique sur les châteaux de l'ancien évêché de Bâle. Jura bernois, par A. Quiquerez, 1870.

Vol. 21—26. — **Costüme und Wappen.**

Vol. 21: Indier, Griechen, Parther, Skythen und Amazonen, Römer, Etrusker, Germanen, Geten, Kelten, Britten und Angelsachsen. La plus grande partie se rapporte aux Romains: Schilde, Helme, Panzer und Feldzeichen; Sinnbilder auf römischen Münzen; Münzbilder einzelner Länder, meist unter den Römern. Sinnbilder auf römischen Familienmünzen. Christliche Zeichnungen auf römischen Münzen.

Vol. 23: Reproduction de statues prises aux façades de diverses cathédrales et églises (St-Denis, St-Germain-des-Prés, Notre-Dame de Paris, etc.): Clodovic, Childéric, Théodovic, Clotaire, Clodomir, Gontran, Dagobert, etc.

Vol. 24: Weingarten'sche Codex des Minnesingen. Anfang d. XIV J.

Vol. 25: Codex des Minnesänger von Rudiger Mauer. XIV J.

Vol. 26: **Wappenkunde.**

Vol. 28 et 29: **Heraldica illustrata.**

Vol. 28: Diese Arbeit behandelt die sog. Herald. Zierden im Allgemeinen und ist als abgeschlossenes Ganzes zu betrachten:

	Seite
Vorwort	1
Schilde	14
Ausbildung des Wappenwesens	135
Die Turniere	154
Helme	199
Waffentrachten	265
Schulterschilde	295
Wappenröcke	305
Wappen auf Priester-Anzügen	382
Feldzeichen, Paniere, Farben, etc.	417

Vol. 29: Wappenbild und dessen Blasonierung, rühmlich vollendet.

Vol. 30: **Der Wappenkönig.** Eine illustrierte Monographie über das Wappenwesen und die darauf bezüglichen Gebräuche u. Trachten. Constanz 1847.

Vol. 31: **Münsterbuch** (Texte):

- 1° Einleitung;
- 2° Baugeschichte;
- 3° Finanzquellen;
- 4° Stiftung von Altären und Kapellen;
- 5° Allg. architektonische Beschreibung des Baues;
- 6° Innere artistische Ausstattung:
 - a) Glasmalerei;
 - b) Plastische Kunstwerke;
 - c) Kanzel, Taufstein, Orgel, Abendmahlstisch;
- 7- Aeussere artistische Ausstattung;
- 8° Glocken;
- 9° Burgunderteppiche und Kirchenornamente;
- 10° Chronik.

- Vol. 32: **Kronen und Hüte** (Dessins).
 Mss. Hist. Helv. X, vol. 171—186 (texte).
 Vol. 173: **Spenner's herald. Auszug.**
 Vol. 174: **Wappenwesen.**
 Vol. 175: **Heraldisches Knappenwesen.**
 Vol. 176: **Kopp und Leichler über Heraldik** (Fribourg en Brisgau, 1831).
 Vol. 177: **Deutsche Nationalfarben, Reichswappen und Banner.** Mai 1848.
 Vol. 178: **Kurzer Abriss der Heraldik.**
 Vol. 179: **Costüme 1842.**
 Vol. 180: **Turniere.**
 Vol. 181: **Ritterwesen.**
 Vol. 182: **Heinecciu's Auszug.**
 Vol. 183: **Zeichenwesen.**
 Vol. 184: **Schildsage.**
 Vol. 186: **WAPPEN DER SCHWEIZ. EIDGENOSSENSCHAFT & DER
 XXII KANTONE** (Text, Bern 1867).

Sur le conseil du chancelier Schiess, le D^r Stantz avait commencé à collectionner les armoiries des villes suisses; ses notes, écrites à la plume et illustrées de croquis au crayon sont conservées dans les archives fédérales; l'écriture, fine et serrée, est très lisible et les dessins d'une grande netteté; les notes sont contenues dans des cahiers représentant chacun un canton; toutefois les cantons de Glaris, Grisons, Argovie et Tessin manquent complètement; pour Zurich, Lucerne, Schwyz, Unterwalden et Soleure, il n'existe que des projets incomplets, écrits au crayon.

Stantz recueillait aussi des matériaux actuellement déposés à la Bibliothèque de Berne, afin de publier une histoire richement illustrée du Costume et du Blason; il y travailla jusqu'à la fin de sa vie et la mort vint surprendre en pleine activité l'héraldiste bernois dont l'existence fut si bien remplie.

MAURICE TRIPET.

Octobre 1893.